

CFF Voyageurs · Gardistrasse 2 · CH-3000 Berne 65

Office fédéral des transports OFT
3003 Berne

Par courrier électronique à: finanzierung@bav.admin.ch

Berne, le 21 janvier 2021

Prise de position des CFF sur le crédit d'engagement TRV 2022-2025 dans le cadre de la procédure de consultation.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de prendre position sur le crédit d'engagement destiné à l'indemnisation des prestations du trafic régional voyageurs (TRV) dans le cadre de la présente procédure de consultation.

Les CFF mettent tout en œuvre pour offrir une desserte de qualité, sûre et ponctuelle, en trafic régional, les coûts non couverts étant indemnisés par la Confédération et les cantons.

Nous saluons ce crédit d'engagement.

Le crédit d'engagement, qui a été introduit pour la première fois pour les années 2018-2021, est un instrument qui a fait ses preuves et s'est révélé important pour la planification à long terme du trafic régional voyageurs. Les CFF soutiennent l'octroi du crédit d'engagement proposé de 4398 millions de francs pour les années 2022-2025 et l'augmentation de 300 millions de francs sur ces quatre années afin de financer l'extension de l'offre, par exemple sur le RER Vaud.

Nouvelle situation: crise du COVID-19.

En septembre 2020, le Parlement suisse a adopté la loi sur le soutien des transports publics durant la crise du COVID-19. Les CFF vous en remercient vivement. Nos prévisions actuelles en matière de demande supposent que nous ne reviendrons pas au niveau d'avant la crise avant trois ou quatre ans. Les pertes de recettes dues au retard de la reprise de la demande sont survenues dans la période couverte par le crédit d'engagement.

CFF SA

Voyageurs

Gardistrasse 2 · 3000 Berne 65 · Suisse

Évolution des coûts en trafic régional CFF

Outre le manque à gagner lié au COVID-19 en raison du retard de la reprise de la demande, notre planification actuelle pour 2022-2025 comprend des coûts supplémentaires pour stabiliser l'exploitation ferroviaire, en partie à cause des nombreux chantiers de construction qui rendent la production ferroviaire suboptimale. Les dépenses supplémentaires d'entretien du matériel roulant, le retard en cours de rattrapage du recrutement de mécaniciens de locomotives en fonction de l'offre, ainsi que les remplacements de systèmes pour la vente, augmenteront également les coûts. Les CFF ont lancé un programme interne de productivité et d'efficacité pour compenser l'augmentation des coûts.

Dans l'ensemble, nous tenons à souligner que la planification actuelle du trafic régional CFF (en décembre 2020) pour les années 2022-2025 montre que les fonds prévus dans le crédit d'engagement ne seront pas suffisants pour couvrir les coûts prévus non couverts à l'heure actuelle. En partant de l'hypothèse que les CFF continueront à recevoir la même part d'indemnités de la Confédération, le déficit cumulé de la part fédérale des transports régionaux des CFF s'élève à 160 millions de francs pour la période couverte par le crédit d'engagement. Nous demandons que l'on étudie la manière de prendre en compte les deux facteurs d'augmentation des coûts dans le crédit d'engagement.

En outre, nous tenons à souligner que si une éventuelle extension du trafic régional voyageurs est envisagée, celle-ci ne devra pas être financée au détriment des offres existantes ou prévues.

Nous vous remercions d'avance de prendre note et de tenir compte de nos remarques et de nos propositions. Pour toute question, Mischa Nugent (mischa.nugent@sbb.ch) ainsi que les signataires se tiennent volontiers à votre disposition.

Meilleures salutations

Toni Häne
Membre de la Direction du groupe
Responsable Voyageurs

Werner Schurter
Membre de la direction Voyageurs
Responsable Régions

Copie à:

- Matthias Ramsauer, secrétaire général du DETEC
- Peter Füglistaler, directeur de l'OFT
- Frank Schley, chef de section AFF